

Communiqué de presse  
21 Septembre 2020 - Bobigny

## Signature du troisième Schéma départemental petite enfance et parentalité en Seine-Saint-Denis

***Ce lundi 21 septembre, à l'issue de la Conférence départementale petite enfance et parentalité, la Préfète déléguée à l'Égalité des Chances, le Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis et le Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis ont signé le troisième Schéma départemental petite enfance et parentalité 2020-2024.***

Avec le plus fort taux de natalité de France métropolitaine (17,4 ‰ habitant.e.s), les besoins en modes d'accueil et d'accompagnement des familles sont élevés et constituent des enjeux importants pour le territoire de la Seine-Saint-Denis.

La réponse aux besoins en modes d'accueil est de 31 % en Seine-Saint-Denis contre 59 % au plan national en 2017 (source CAF). En 2019, le territoire séquanodionysien comptait 393 établissements d'accueil du/de la jeune enfant avec 15 350 places disponibles. En outre, 5 116 assistant.e.s maternel.le.s étaient en activité et accueillaient 9 940 enfants.

**Poursuivant la démarche entreprise pour répondre à ces enjeux, les trois institutions renouvellent leur partenariat engagé depuis 2006 en faveur de la petite enfance et de la parentalité.** Le nouveau schéma 2020-2024 vise à développer l'offre d'accueil, réduire les inégalités sociales et soutenir les familles, notamment les femmes en situation d'insertion, en leur facilitant l'accès à un mode d'accueil. Il s'est construit et développé dans une démarche concertée avec les actrices et acteurs de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité du territoire. Il se décline en un plan d'actions pluriannuel.

Ce schéma est complémentaire des mesures phares de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée par le président de la République en septembre 2018, visant à assurer l'égalité des chances dès les premiers pas.

Les axes du schéma 2020-2024 :

→ **Développer de façon quantitative et qualitative l'offre petite enfance et parentalité :**

*Accompagner et développer le parcours professionnel des assistant.e.s maternel.le.s, soutenir les structures collectives en difficulté (établissement d'accueil du/de la jeune enfant et maison d'assistant.e.s maternel.le.s), appuyer le développement de la garde à domicile et les actions en faveur du soutien à la parentalité.*

→ **Enrichir l'offre petite enfance et parentalité dans une perspective d'investissement social :**

*Favoriser la formation et le recrutement dans les métiers de la petite enfance (valorisation de l'attractivité des métiers, parcours de formation...), soutenir les familles dont l'enfant est porteuse ou porteur de handicap, accompagner des familles en insertion dans la recherche d'un mode d'accueil et outiller les professionnel.le.s, coordonner les politiques publiques d'investissement social.*

→ **Accompagner et outiller les actrices et acteurs, produire une ingénierie sociale dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité :**

*Conduire des études (inactivité des assistant.es maternel.le.s, besoin des familles, besoin en recrutement dans les métiers de la petite enfance), créer des événements de promotion et de valorisation auprès des familles.*

→ **Coordonner la communication à destination des familles et des partenaires :**

*Développer une démarche « aller vers » au niveau local en direction des familles, mettre en place des modes de communication multi-canaux notamment au travers des réseaux sociaux et de modes de travail collaboratifs.*

« En Seine-Saint-Denis, l'enjeu démographique appelle une mobilisation forte des actrices et acteurs du territoire. Il reste encore à faire pour continuer d'améliorer l'offre d'accueil et l'accompagnement des familles. Avec Frédéric Molossi, Vice-président en charge de l'Enfance et de la Famille, nous pouvons compter, pour cela, sur un partenariat durable et de qualité avec la Caisse des allocations familiales et l'Etat. »

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

« La poursuite d'un travail partenarial fort pour renforcer le service apporté aux familles et aux enfants de Seine-Saint-Denis. »

**Philippe SCARFOGLIERO**, Président de la CAF de Seine-Saint-Denis

« Renforcer et garantir l'offre d'accueil des jeunes enfants doit rester notre priorité collective, pour le bien-être des enfants et l'insertion des parents. »

**Anne-Claire MIALOT**, Préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis

### Contacts presse

CAF : Franck Zacharias [franck.zacharias@cafrosny.cnafmail.fr](mailto:franck.zacharias@cafrosny.cnafmail.fr)

Département de la Seine-Saint-Denis : Caroline Gomez [cgomez@seinesaintdenis.fr](mailto:cgomez@seinesaintdenis.fr)

Etat : Mohamed Amoura [mohamed.amoura@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:mohamed.amoura@seine-saint-denis.gouv.fr)

